

COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU

26 mars 2018

Président : D'AMECOURT Yves

Secrétaire : LAMOUREUX Pierre-Didier

Présents :

Monsieur Philippe ACKER, Madame Caline ALAMY, Monsieur Marcel ALONSO, Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Jean-Claude BERNEDE, Madame Josie BESSE/CASTANT, Madame Nicole BONNAMY, Monsieur René BOUDIGUE, Monsieur Emile BOUSCARY, Monsieur Marc BRESSON, Monsieur Michel BRUN, Monsieur Philippe BRY, Madame Maryse CHEYROU, Monsieur Alain COURGEAU, Monsieur Philippe CUROY, Monsieur Yves D'AMECOURT, Monsieur Bernard DALLA-LONGA, Madame Carole DELADERRIERE, Monsieur Alain DIDIER, Monsieur Philippe DUCOURT, Monsieur Serge DURU, Madame Danièle FOSTIER, Monsieur Jean-Pierre GASNAULT, Monsieur Eric GUERIN, Monsieur Yannick JOUSSEAUME, Monsieur Lucien KERGEFFROY, Monsieur Pierre-Didier LAMOUREUX, Monsieur Francis LAPEYRE, Monsieur Jean-Pierre LARRIBAUD, Monsieur Joël LE HOUARNER, Madame Béatrice MARIN, Monsieur Frédéric MAULUN, Monsieur Samuel MESTRE, Madame Josette MUGRON, Monsieur Francis PEYRE, Monsieur Jean-Paul POUJON, Monsieur Régis PUJOL, Monsieur Bernard REBILLOU, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Serge RIZZETTO, Monsieur Colin SHERIFFS, Monsieur Jean-Marie VIAUD, Monsieur Rémi VILLENEUVE

Excusés :

Monsieur Michel DULON, Monsieur Bruno LAVILLE, Monsieur Bruno LIMOUZIN

Absents :

Monsieur Didier ABELA, Monsieur Daniel AUBERT, Monsieur Dominique GORIOUX, Monsieur Thierry LABORDE, Monsieur Alain LEVEAU, Monsieur Raymond REBIERE

Ordre du jour:

- * Conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- * Taux d'imposition 2018
- * Budget Primitif 2018 - Budget Principal
- * Budget Primitif 2018 - Budget Annexe - Zone d'Activités
- * Taux TEOM Gornac et Mourens
- * Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte Sud Gironde
- * Vote d'une motion de soutien au SIPHEM
- * Questions diverses - Informations

A la demande de Monsieur le Président, une minute de silence est observée en hommage au Colonel BELTRAME.

Délibérations du Bureau Communautaire

SYNDICAT MIXTE SUD GIRONDE : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (DEL 2018 038)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte Sud Gironde, 1 délégué titulaire, ainsi qu'un délégué suppléant, parmi les délégués désignés par délibération n° DEL_2017_142 du Bureau Communautaire réuni le 4 décembre 2017 ;

Considérant la décision unanime des membres du Bureau Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces membres titulaire et suppléant ;

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **DE DESIGNER** pour représenter la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers au sein de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte sud Gironde :

- en qualité de titulaire : Michel BRUN
- en qualité de Suppléant : Colin SHERIFFS.

VOTE D'UNE MOTION EN SOUTIEN AU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DU PAYS HAUT ENTRE DEUX MERS (SIPHEM) (DEL 2018 039)

Monsieur le Président soumet au vote des membres du Bureau Communautaire la motion en soutien au Syndicat Mixte Intercommunal du Pays Haut Entre Deux Mers (SIPHEM) suivante :

Les Intercommunalités, communes et syndicats sont confrontés à des restrictions budgétaires qui les obligent à maîtriser drastiquement leurs dépenses.

Des arbitrages aux conséquences parfois dommageables sont devenus nécessaires afin d'assurer l'équilibre des budgets des collectivités et syndicats.

Le Syndicat Mixte Intercommunal du Pays Haut Entre deux Mers (SIPHEM), outil indispensable pour la mise en œuvre des politiques dans les domaines de l'habitat et de l'énergie pour les Communautés de Communes du Sud Gironde adhérentes, alerte sur ses difficultés financières et l'impériosité de l'augmentation des cotisations à régler par ses membres en 2018, difficilement supportable.

Or en raison des restrictions budgétaires imposées à tous, il est demandé :

- que l'ANAH procède dans les délais les plus courts aux versements dus au titre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat pour la Transition Energétique (OPAH TE) soit 140 425 €, ainsi que 31 398€ au titre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) ;
- que la Région procède dans les délais les plus courts aux versements dus au titre de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des Territoire à Energie Positive (AMO TEPOS) soit 43 860.80 € ;
- que l'Etat procède dans les délais les plus courts aux versements dus au titre des opérations Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte (TEPCV) du SIPHEM ;
- que le SIPHEM puisse exercer ses compétences à l'échelle du Syndicat Mixte Sud Gironde afin de bénéficier d'une pertinence territoriale et agir avec efficacité et qu'à terme il fusionne avec ce syndicat.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **DE VOTER** la motion de soutien au Syndicat Mixte Intercommunal du Pays Haut Entre Deux Mers (SIPHEM) telle que présentée ci-dessus.

TRAVAUX D'EXTENSION DU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE (DEL 2018 040)

Dans le cadre des travaux d'extension du siège de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers, une consultation auprès des assurances a été effectuée par Monsieur PRADAL, Architecte.

Deux offres ont été réceptionnées :

- ALBINGIA/ALLIANZ : 8 175 € pour l'assurance dommage ouvrage
2 190.24 € pour tous risques chantier ;

- GROUPAMA : 4 583.90 € pour l'assurance dommage ouvrage.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **DE SOUSCRIRE** l'assurance dommage ouvrage relative aux travaux d'extension du siège de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers auprès de l'assureur GROUPAMA.

Le bureau communautaire est levé à 20h30.

